



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

TOLUENE

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	TOLUENE
Nom d'enregistrement REACH	Toluene.
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119471310-51
Nom commercial	TOLUENE
Substance/mélange	Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Fabrication de substances, Utilisation comme produit intermédiaire, Distribution de la substance, Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges, Utilisation dans les revêtements, Utilisation comme carburant, Fluides fonctionnels, Applications dans le cadre de constructions ou travaux routiers, Activités de laboratoire, Traitement des polymères, Production et traitement de caoutchouc.
---------------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	PRODUITS CHIMIQUES PLATRET 27 Rue de Montréal BP 458 74108 ANNEMASSE CEDEX Tél. : +33 (0)4 50 87 82 82 Fax : +33 (0)4 50 87 26 74
--------------------	--

Adresse e-mail	platret@platret.com
-----------------------	---------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) Tél : +33 (0)1 45 42 59 59
En France : - PARIS : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cédex 10 , Tel : 01.40.05.48.48. -
MARSEILLE : Hopital Salvator, 249 bd Ste Marguerite 13274 Marseille cedex 5, Tel : 04.91.75.25.25. - LYON : Hopital Edouard
Herriot, 5 place d'Arsonval, 69437 Lyon cedex 3, Tel : 04.72.11.69.11. - NANCY : Hopital central, 29 Av du Mal De Lattre de
Tassigny, 54000 Nancy, Tel : 03.83.32.36.36 ou le SAMU : Tel (15)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 2.2.

Classification

Liquides inflammables - Catégorie 2 - H225

Toxicité par aspiration - Catégorie 1 - H304

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2 - H315

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 - H361d

Toxicité spécifique pour organe cible (exposition unique) - Catégorie 3 - H336

Toxicité spécifique pour organe cible (exposition répétée) - Catégorie 2 - H373

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Catégorie 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Contient Toluène

No.-CE

203-625-9

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

DANGER

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

P331 - NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher

P308 + P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

2.3. Autres dangers

Propriétés physico-chimiques

Les vapeurs plus denses que l'air peuvent se répandre le long du sol, avec risque d'explosion très élevé.

Les frottements dus à l'écoulement du produit créent des charges d'électricité statique capables de générer des étincelles provoquant INFLAMMATION OU EXPLOSION.

Propriétés ayant des effets pour la santé

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer une anesthésie et une irritation du système respiratoire.

En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et provoquer des lésions pulmonaires graves dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48 h).

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Règ. 1272/2008)
Toluène	203-625-9	01-2119471310-51	108-88-3	100	Flam. Liq. 2 (H225) Skin Irrit. 2 (H315) Repr. 2 (H361d) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 3 (H412)

Informations complémentaires Impuretés: < 0.4 %.**Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir rubrique 16.**

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Les jets à haute pression peuvent causer des dommages. Dans ce cas, la victime doit être immédiatement transportée en milieu hospitalier.



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Inhalation	En cas d'exposition à des concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, transporter la personne à l'air, hors de la zone contaminée, la maintenir au chaud et au repos. Consulter un médecin. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.
Ingestion	Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Dans ce cas, la victime doit être immédiatement transportée en milieu hospitalier.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. L'absorption par la peau peut entraîner des effets toxiques.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination, coma qui peut être mortel.
Ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et provoquer des lésions pulmonaires graves dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48 h). L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque de dépression du système nerveux central.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins	Traiter de façon symptomatique.
------------------------------	---------------------------------

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Dioxyde de carbone, Poudre sèche, Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier	La plupart des vapeurs sont plus denses que l'air. Elles se répandent sur le sol et s'accumulent dans les zones basses ou confinées (égouts, caves, réservoirs). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
---------------------------	---



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO₂, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu En cas d'incendie de grande amplitude ou d'incendie dans des espaces confinés ou mal ventilés, porter une tenue ignifugée intégrale et un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) avec un masque intégral.

Autres informations Refroidir les réservoirs et les parties exposés au feu par arrosage avec beaucoup d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Informations générales Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé.

Conseils pour les non-secouristes Équipement de protection individuelle, voir rubrique 8.

Conseils pour les secouristes Prendre toutes les mesures adéquates pour protéger les secouristes des risques d'incendie, d'explosion et d'inhalation, notamment par l'utilisation d'appareils respiratoires.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Informations générales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

Méthodes de nettoyage Utiliser des outils de sûreté ne provoquant pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants.
Déversement important: Si possible, récupérer le produit et les matériaux contaminés avec des moyens mécaniques, et les stocker/éliminer conformément aux règlements applicables. Ne jamais utiliser d'agent dispersant.
Petit déversement :. Enlever avec un absorbant inerte.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle Voir section 8 pour plus de détails.

Traitement des déchets Voir rubrique 13 pour plus de détails.

Autres informations Éliminer toute source d'ignition.



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations pour une manipulation sans danger	Équipement de protection individuelle, voir rubrique 8. Prendre des précautions contre l'électricité statique. Éviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Mesures d'ordre technique	Les opérations d'inspection, de nettoyage et de maintenance des réservoirs de stockage impliquent le respect de procédures strictes et ne doivent être confiées qu'à du personnel qualifié (interne ou externe). Prendre des précautions contre l'électricité statique. Concevoir les installations pour éviter toute propagation de nappe enflammée (fosses, cuvettes de rétention, siphons dans les réseaux d'eau d'écoulement). LORS DES MOUVEMENTS DE PRODUITS : Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre; Interdire le chargement en pluie et limiter la vitesse d'écoulement du produit, en particulier au début du chargement.
Prévention des incendies et des explosions	N'INTERVENIR QUE SUR DES RESERVOIRS FROIDS, DEGAZES (RISQUE D'ATMOSPHERE EXPLOSIVE) ET AERES. Manipuler à l'abri de toutes sources potentielles d'inflammation (flamme nue, étincelles, arcs électriques...) et de chaleur (collecteurs ou parois chaudes). Utiliser des équipements électriques antidéflagrants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler.
Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Changer les vêtements contaminés en fin de journée de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage	N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries..., résistants aux hydrocarbures. Avant les opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à la terre. Concevoir les installations pour éviter toute propagation de nappe enflammée (fosses, cuvettes de rétention, siphons dans les réseaux d'eau d'écoulement). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans un bac de rétention. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Tenir au frais et à l'abri du rayonnement solaire. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Matières à éviter	Oxydants forts. Acides. Bases.
Matériel d'emballage	Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Utilisation(s) particulière(s) voir scénarios d'exposition.

Rubrique 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

Nom Chimique	Union Européenne	France
Toluène 108-88-3	TWA 50 ppm TWA 192 mg/m ³ STEL 100 ppm STEL 384 mg/m ³ S*	VME 20 ppm VME 76.8 mg/m ³ VLCT 100 ppm VLCT 384 mg/m ³ R3 P*

Légende

Voir rubrique 16

DNEL Travailleur (industriel/professionnel)

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Toluène 108-88-3	384 mg/m ³ (inhalation)	384 mg/m ³ (inhalation)	192 mg/m ³ (inhalation) 384 mg/kg bw/day (dermal)	192 mg/m ³ (inhalation)

DNEL Population générale

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Toluène 108-88-3	226 mg/m ³ (inhalation)	226 mg/m ³ (inhalation)	226 mg/kg bw/day (dermal) 56.5 mg/m ³ (inhalation) 8.13 mg/kg bw/day (oral)	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau	Sédiment	Sol	Air	STP	Orale
Toluène 108-88-3	0.68 mg/l fw 0.68 mg/l mw 0.68 mg/l or	16.39 mg/kg dw fw 16.39 mg/kg dw mw	2.89 mg/kg dw		13.61 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.
Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Équipement de protection individuelle



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Informations générales	Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée. Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés.
Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un filtre du modèle A. Attention ! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée. Si les niveaux d'exposition ne peuvent être déterminés ou estimés avec un degré de confiance suffisant, ou si un manque d'oxygène est possible, seul un appareil respiratoire autonome isolant (ARI) doit être utilisé.
Protection des yeux	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	Porter les vêtements de protection appropriés. Bottes antistatiques.
Protection des mains	Gants résistants aux hydrocarbures aromatiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants doivent être inspectés périodiquement et remplacés en cas d'usure, de perforation ou de contamination.

Exposition répétée ou prolongée			
Matière des gants	Épaisseur du gant	Temps de pénétration	Remarques
PVA	(*)	> 480 min	EN 374 (*) toute épaisseur
Caoutchouc fluoré Viton (R)	(*)	> 480 min	EN 374 (*) toute épaisseur

En cas de contact par projection:			
Matière des gants	Épaisseur du gant	Temps de pénétration	Remarques
Caoutchouc nitrile	> 0.55 mm	> 30 min	EN 374

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Informations générales Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur	incolore
État physique @20°C	Liquide
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH		Non applicable	
Point/intervalle de fusion	-95 °C -139 °F		
Point/intervalle d'ébullition	110 - 111 °C 230 - 232 °F		



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Point d'éclair	4 °C 39 °F		ISO 13736
Taux d'évaporation	5	EtEt=1	ISO 13736
Limites d'inflammabilité dans l'air			DIN 53170
supérieure	7.1 %		
inférieure	1.1 %		
Pression de vapeur	29 hPa	@ 20 °C	
Densité de vapeur	> 1	(Air = 1)	
Densité relative	0.87		
Masse volumique	867 kg/m ³	@ 20 °C	
Hydrosolubilité	0.573 - 0.587 g/L	@ 25 °C	
Solubilité dans d'autres solvants		Soluble dans un grand nombre de solvants organiques usuels	
logPow	2.7		
Température d'auto-inflammabilité	480 °C	Cette valeur peut être notablement abaissée dans des conditions particulières (oxydation lente sur milieux fortement divisés...)	
	896 °F		
Température de décomposition		Pas d'information disponible	
Viscosité, cinématique	< 20.5 mm ² /s	@ 40 °C	ISO 3104
Propriétés explosives	Non considéré comme explosif sur la base de la teneur en oxygène et de la structure chimique		
Propriétés oxydantes	D'après la structure chimique des constituants, ce produit n'est pas considéré comme ayant des propriétés oxydantes		
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans les conditions normales d'utilisation		

9.2. Autres informations

Tension superficielle	0.0242 N/m	@ 20 °C	EN 14370
Poids moléculaire	92	g/mol	
Point de congélation		Pas d'information disponible	

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Informations générales Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter Oxydants forts. Acides. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Effets locaux Informations sur le produit

Contact avec la peau . Irritant pour la peau.
L'absorption par la peau peut entraîner des effets toxiques.

Contact avec les yeux . Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation.

Inhalation . L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination, coma qui peut être mortel.

Ingestion . En cas d'ingestion accidentelle, le produit peut être aspiré dans les poumons en raison de sa faible viscosité et provoquer des lésions pulmonaires graves dans les heures qui suivent (surveillance médicale indispensable pendant 48 h).
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Risque de dépression du système nerveux central.

Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Toluène	5580 mg/kg bw (rat)	> 5000 mg/kg bw (rabbit)	28.1 mg/L (Rat-vapour) 4h

Sensibilisation

Sensibilisation Le produit n'est pas un sensibilisant cutané.

Effets spécifiques

Cancérogénicité Ce produit n'est pas classé cancérogène.
Mutagénicité Le potentiel mutagène de la substance a été largement étudié dans une série d'études in-vivo et in-vitro.

Mutagénicité sur les cellules germinales La majorité des études n'ont montré aucun signe d'activité mutagène.

Toxicité pour la reproduction Les études avec la substance chez les rats n'ont montré aucun effet sur les capacités de



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

reproduction.

Toxicité pour le développement Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Nom Chimique	Union Européenne
Toluène 108-88-3	Repr. 2 (H361d)

Toxicité par administration répétée**Effets sur les organes-cibles (STOT)****Effets sur les organes-cibles (STOT)** Foie. Reins. Système nerveux central. Yeux.**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.**Toxicité par aspiration** Le fluide peut pénétrer dans les poumons et occasionner des lésions (pneumonie chimique, potentiellement mortelle).**Autres informations****Autres effets néfastes** Le contact fréquent ou prolongé avec la peau détruit l'enduit cutané lipocide et peut provoquer des dermatoses.**Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Non applicable.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Toluène 108-88-3	EC50 (3 h) 134 mg/l Chlorella vulgaris	EC50 (48h) 3.78mg/l Daphnia magna	LC50 (96h) 5.5 mg/l Oncorhynchus kisutch	-

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Non applicable.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Pas d'information disponible.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
--------------	--------------------------	--	--------------------------	-----------------------------------



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

		aquatiques.		
Toluène 108-88-3	NOEC(72h) 10 mg/l Skeletonema costatum	NOEC (7d) 0.74 mg/l (Ceriodaphnia dubia) EC50 (7d) 3.23 mg/l (Ceriodaphnia dubia) LOEC (7d) 2.76 mg/l (Ceriodaphnia dubia)	NOEC (40d) 1.39 mg/l (Oncorhynchus kisutch) LOEC (40d) 2.77 mg/l (Oncorhynchus kisutch)	

Effets sur les organismes terrestres

Pas d'information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations générales

Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit Facteur de bioconcentration (FBC), mesuré: 90.**logPow** 2.7

Informations sur les composants

Nom Chimique	log Pow
Toluène - 108-88-3	2.73

12.4. Mobilité dans le sol

Air Le produit s'évapore facilement.**Eau** Le produit s'étale à la surface de l'eau. Une faible fraction peut se solubiliser dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB Cette substance est considérée comme n'étant pas PBT et vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Informations générales Pas d'information disponible.

Rubrique 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Déchet dangereux. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.**Emballages contaminés** Les emballages vides peuvent contenir des vapeurs inflammables ou explosives. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.**No de déchet suivant le CED** 14 06 03.



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

UN/ID No	UN1294
Désignation officielle de transport	TOLUENE
Désignation officielle de transport	TOLUENE
Classe de danger	3
Risques secondaires	3
Groupe d'emballage	II
Étiquettes ADR/RID	3
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnels	(D/E)
Numéro d'identification du danger	33
Description	UN1294, TOLUENE, 3, II, (D/E)
Quantités exceptées	E2
Quantité limitée	1 L

IMDG/IMO

UN/ID No	UN1294
Désignation officielle de transport	Toluene
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
No EMS	F-E, S-D
Description	UN1294, Toluene, 3, II, (4°C c.c.)
Quantités exceptées	E2
Quantité limitée	1 L

Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Annexe MARPOL	II
Category MARPOL	Y

ICAO/IATA

UN/ID No	UN1294
Désignation officielle de transport	Toluene
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code ERG	3L
Description	UN1294, Toluene, 3, II
Quantités exceptées	E2
Quantité limitée	1 L

ADN

UN/ID No	UN1294
Désignation officielle de	TOLUENE



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

transport	
Désignation officielle de transport	TOLUENE
Classe de danger	3
Étiquettes de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code de classification	F1
Description	UN1294, TOLUENE, 3, II
Quantités exceptées	E2
Quantité limitée	1 L
Ventilation	VE01

Rubrique 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

RESTRICTIONS - TITRE VIII REACH ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, À LA MISE SUR LE MARCHÉ ET À L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES DANGEREUSES ET DE CERTAINS MÉLANGES ET ARTICLES DANGEREUX :
CAS 108-88-3 / n°48

Autres réglementations

Directive 1999/13/CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils

Directive 2004/42/CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Inventaires Internationaux La substance est listée ou exemptée d'enregistrement dans les inventaires suivants :
Europe (EINECS/ELINCS/NLP)
États-Unis (TSCA)
Canada (DSL/NDSL)
Australie (AICS)
Corée (KECL)
Chine (IECSC)
Japon (ENCS)
Philippines (PICCS)
Nouvelle Zélande (NZIoC)

Information supplémentaire

Pas d'information disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

15.3. Information sur les législations nationales

France

- ICPE : rubrique n° 4331 (liquide inflammable de 2ème catégorie)
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérogènes, mutagène ou toxiques pour la reproduction
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique (JORF du 02 mars 2004)
-
- Code du Travail
- Art R.4624-18 à R4624-19 du code du travail relatif à la surveillance médicale renforcée.
- Art. R.4412-59 à R.4412-93 (CMR)
-
- Code de la Sécurité Sociale
- Art. L 461-6, Art. D.461-1, annexe A, n° 601 (Tableau des maladies professionnelles)

Maladies Professionnelles Tableau(x) applicable(s) n° 4bis

Nom Chimique	Maladies Professionnelles
Toluène 108-88-3	RG 4bis, RG 84

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation
H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Abbreviations, acronymes

- ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
bw = body weight = poids corporel
bw/day = body weight/day = poids corporel par jour
EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %
GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire
IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer
LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés
LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés
LL = Lethal Loading = Charge létale
NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé
NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé



TOLUENE

Date de révision: 2016-04-22

Version 18.02

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)

UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

DNEL = Derived No Effect Level = Dose dérivée sans effet

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effet

dw = dry weight = poids sec

fw = fresh water = eau douce

mw = marine water = eau de mer

or = occasional release = relargage occasionnel

Légende Section 8

VME : Valeur limite Moyenne d'Exposition

VLCT : Valeur Limite Court Terme

TWA (Time Weight Average) : Valeur moyenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limit) : Valeur limite d'exposition à court terme

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger	C:	Cancérogène
M:	Mutagène	R:	Toxique pour la reproduction

Date de révision: 2016-04-22

Révision Scénario d'exposition.

Information supplémentaire D'autres usages que ceux listés en section 1.2 peuvent avoir été prévus pour la/les substance(s) constituant le produit. Veuillez nous contacter si votre usage n'est pas inclus dans ceux figurant à la section 1.2.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité



TFGES1ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fabrication de substances, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 1.1.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire ou utilisation en tant que réactif de procédé ou agent d'extraction. Ceci comprend les opérations de recyclage ou de valorisation, de transferts de matière, de stockage, d'échantillonnage, ainsi que les activités de laboratoires associées et les opérations de maintenance ou de chargement, (y compris dans les navires/barges, wagons/camions et conteneurs de vrac).

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 300000

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 40

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.005

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.0001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets

**dans le sol**

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >90

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 4070000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Au cours de la fabrication, aucun déchet de la substance n'est produit.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Au cours de la fabrication, aucun déchet de la substance n'est produit.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

**2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs**

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) avec prélèvement d'échantillon, avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). Processus par lots. avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou: Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes ouverts). Génération d'aérosols en raison de la température élevée du processus	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou: Exécuter cette activité à l'écart des sources d'émission ou de rejet de la substance. Si des mesures techniques ne sont pas réalisables :. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Transferts de vrac (systèmes clos)	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure), ou: Exécuter cette activité à l'écart des sources d'émission ou de rejet de la substance. Si des mesures techniques ne sont pas réalisables :. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques
Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références**Santé**

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRA2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).



4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) :. 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES1AITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Distribution de la substance, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances

ERC2 - Fabrication de mélanges

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 1.1b. v1.

Processus, tâches et activités couverts

Chargement (y compris les navires /barges, wagons/camions et chargement de GRV) et reconditionnement (y compris dans des fûts et petits emballages) de la substance, y compris l'échantillonnage de cette dernière, son stockage, son déchargement, sa distribution, son entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 300000

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.0001

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001



Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >90

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 13600000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos) avec prélèvement d'échantillon, avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). Processus par lots. avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Échantillonnage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes ouverts)	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou: Exécuter cette activité à l'écart des sources d'émission ou de rejet de la substance. Si des mesures techniques ne sont pas réalisables :. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Remplissage de fûts et de petits récipients	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou: Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Nettoyage et maintenance des équipements	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou: Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Vidanger et rincer le système avant première utilisation ou entretien des équipements.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).



4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES2ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC2 - Fabrication de mélanges

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 2.2.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans le cadre de processus continus ou par lots, y compris le stockage, les transferts de matières, le mélange, l'agglomération, la compression, le pastillage, l'extrusion, le conditionnement à petite et grande échelle, l'échantillonnage, l'entretien ainsi que les activités de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 15000

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.025

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.002

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001



Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 67800

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos), avec prélèvement d'échantillon, avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). Processus par lots, avec prélèvement d'échantillon. Génération d'aérosols en raison de la température élevée du processus	Aucune mesure spécifique identifiée.
Traitements par lots à températures élevées	Veiller à ce que les transferts de matières soient sous confinement ou sous ventilation par extraction. Assurer une ventilation par extraction aux points où les émissions surviennent.
Échantillonnage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou: Exécuter cette activité à l'écart des sources d'émission ou de rejet de la substance. Si des mesures techniques ne sont pas réalisables :. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Opérations de mélange (systèmes ouverts). Génération d'aérosols en raison de la température élevée du processus	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Manuel. Transfert/déversement à partir des conteneurs	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Transferts en fûts/ par lots	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Production ou préparation d'articles par agglomération, compression, extrusion ou pastillage	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Remplissage de fûts et de petits récipients	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Remarques	Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux



dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES3ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.3a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vmrac, les activités d'application par pulvérisation, lamineur, épandeur, trempage, écoulement, lit fluide sur chaînes de production, ainsi que la formation de film) et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 4500

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

..
Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.007
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Les mesures de contrôle des émissions dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a pas de rejets directs dans le sol.
Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >90
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 19900
Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). avec prélèvement d'échantillon. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Formation de film - séchage forcé (50 - 100°C). Étuvage (>100°C). Vulcanisation par rayonnement UV/FE (FE : faisceau d'électrons)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de mélange (systèmes clos). Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Formation de film - séchage à l'air	Aucune mesure spécifique identifiée.
Préparation du matériel pour application. Opérations de mélange (systèmes ouverts)	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Pulvérisation (automatique/robotique)	À effectuer dans une cabine ventilée ou dans une enceinte isolée.
Manuel. Pulvérisation	À effectuer dans une cabine ventilée ou dans une enceinte isolée. ou. Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur.
Transferts de produits. installation non dédiée	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Transferts de produits. installation dédiée	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Application par écoulement, lamineur, épandeur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Trempage, immersion et déversement	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots. Transfert/déversement à partir des conteneurs	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Production ou préparation d'articles par agglomération, compression, extrusion ou pastillage	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1



L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.

Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES3PTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

PROC19 - Mélange à la main en contact direct avec la peau, avec uniquement du PPE disponible

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.3b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception d'articles, le stockage, la préparation et le transfert de vrac et semi-vmac, les activités d'application par pulvérisation, rouleau, brosse, répandu sous forme de gouttelettes manuellement ou autres méthodes similaires, ainsi que la formation de film et le nettoyage des équipements, l'entretien et les activités de associés de laboratoire annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 30

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

∴

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98



Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%): 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 12700

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Préparation du matériel pour application	Aucune mesure spécifique identifiée.
Formation de film - séchage à l'air. Extérieur	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur.
Formation de film - séchage à l'air. Intérieur	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Préparation du matériel pour application. Intérieur	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Préparation du matériel pour application. Extérieur	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Éviter les activités impliquant une exposition de plus de 4 heures.
Transferts de produits. Transferts en fûts/ par lots	Utiliser des pompes vide-fûts ou verser le contenu du conteneur avec précaution.
Application par écoulement, lamineur, épandeur. Intérieur	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Application par écoulement, lamineur, épandeur. Extérieur	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur.
Manuel. Pulvérisation. Intérieur	À effectuer dans une cabine ventilée ou dans une enceinte isolée.
Manuel. Pulvérisation. Extérieur	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur.
Trempage, immersion et déversement. Intérieur	Assurer une ventilation par extraction aux points où les émissions surviennent.
Trempage, immersion et déversement. Extérieur	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Activités de laboratoire	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs. Intérieur	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Veiller à ce que les portes et fenêtres soient ouvertes.
Application à la main - peinture à l'aide d'un doigt, pastels, adhésifs. Extérieur	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Remarques	
Non applicable.	

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé



Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES3CTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les revêtements, Consommateur.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit

PC1 - Colles, Obturants

PC4 - Produits antigels et dégivrants

PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles)
excipient seulement

PC9 - Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants

PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques

PC18 - Encre et Toners

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires

PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.3c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions en cours d'utilisation (y compris le transfert et la préparation de produits, l'application au pinceau, par pulvérisation manuelle ou autres méthodes similaires) et pendant le nettoyage des équipements.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 30

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.985

Fraction libérée dans les eaux usées d'une application fortement dispersive : 0.01

Fraction libérée dans le sol air d'une application fortement dispersive (régionale uniquement) : 0.005

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Le risque lié à une exposition environnementale est induit par le compartiment eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : 0

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Éviter les rejets dans l'environnement, conformément aux exigences réglementaires.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 13600

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Pression de vapeur

3.089 kPa

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 13800; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5.

Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :6

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;

Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m³; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
------------------------	--

Remarques

Non applicable.

**2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs**

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Lave vitres de voiture	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :0.5; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.02;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Produit pour radiateur	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2000; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC4 - Produits antigels et dégivrants. Dégivrante de serrure	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :50; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :214.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :4; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.25;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Produits de lavage pour le linge et la vaisselle	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :15; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.5;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants liquides (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour sols, nettoyants pour vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants pour le métal)	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :27; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC8 - Produits Biocides (par ex. Désinfectants, lutte contre les organismes nuisibles). Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants polyvalents, produits sanitaires, nettoyants pour vitres)	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :15; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :128; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre</p>



l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

**PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants.
Peinture latex à l'eau pour murs**

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :0.8; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

**PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants.
Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides**

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

**PC9a - Vernis et peintures, Diluants, Décapants.
Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)**

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :4; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Enduits et mastic

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :2; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :35.73; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :85; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :4;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Plâtres et enduits de lissage

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :0.1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :12; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :13800; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC9b - Charges, mastics, enduits, pâte à modeler. Pâte à modeler

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1;



	<p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC9c - Peintures au doigt. Peintures au doigt	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :0.1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :254.4; Pour chaque utilisation, suppose une quantité ingérée de (en g) :1.35; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Peinture latex à l'eau pour murs	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :0.28; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2760; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Peinture à l'eau, riche en solvant, à haute teneur en solides	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :744; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Bombe aérosol	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :4.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :2; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :215; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC15 - Produits pour le traitement des surfaces non métalliques. Décapants (peinture, colle, papier peint, mastic)	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :1.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :3; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :491; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC18 - Encre et Toners. Encres et toners.	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :10; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :71.4; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :40; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2.2;</p>



PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien. Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :11; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC23 - Tannage du cuir, colorants, produits de finissage, d'imprégnation et d'entretien. Polish, en spray (meubles, chaussures)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :8; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :56; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Liquides

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :35; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :4; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :2200; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pâtes

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :20; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :10; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :468; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :34; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m3) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :34;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC24 - Lubrifiants, Graisses et Produits Antiadhérants. Pulvérisateur

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :6; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :428.75; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :73; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.17;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires. Polish, cire/ crème (sols, meubles, chaussures)

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :4.5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :29; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :142; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1.23;

**PC31 - Mélanges de Pâtes à Polir et de Cires. Polish, en spray (meubles, chaussures)**

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :14; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :8; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :430; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :35; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.33;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

PC34 - Colorants pour textiles, produits pour le finissage et l'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :5; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :365; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm2) :857.5; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :115; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m3) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :1;

Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES4ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation dans les agents nettoyants, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.4a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation en tant que composant de produits de nettoyage, y compris le transfert à partir du lieu de stockage, le déversement/déchargement des fûts ou conteneurs. Expositions pendant les opérations de mélange/dilution au cours de la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris les opérations de pulvérisation, brossage, trempage, essuyage, automatisé ou manuel), ainsi que le nettoyage et l'entretien des équipements annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1500

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.3

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00003

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

**Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol**

Les mesures de contrôle des émissions dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a pas de rejets directs dans le sol.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >70

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 1770000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Processus automatisé avec systèmes (semi) fermés. Transferts en fûts/ par lots. Utilisation dans des systèmes confinés	Aucune mesure spécifique identifiée.
Application de produits nettoyants dans les systèmes clos	Aucune mesure spécifique identifiée.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs. installation dédiée	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). ou, Si des mesures techniques ne sont pas réalisables : Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Utilisation dans le cadre de processus par lots confinés. Traitement par chauffage	Assurer une ventilation par extraction aux points où les émissions surviennent.
Dégraissage de petits objets dans station de nettoyage	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Nettoyage à l'aide de laveurs basse pression	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Nettoyage à l'aide de laveurs haute pression	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure). Limiter la teneur en substance à 5% dans le produit.
Manuel. Surfaces. Nettoyage, aucune pulvérisation	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).



4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES12ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC16 - En utilisant la matière comme source de combustible, on peut s'attendre à une exposition limitée aux composés non brûlés

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 7.12a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation comme combustible (ou comme additifs de carburant) et comprend les activités associées à son transfert, à son utilisation, à l'entretien du matériel, et au traitement des déchets.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 15000

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.0025

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Les mesures de contrôle des émissions dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a pas de rejets directs dans le sol.



Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >95

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 11100000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos). Processus par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts) (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). (systèmes clos). Processus par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger et rincer le système avant première utilisation ou entretien des équipements. Porter une combinaison appropriée pour éviter toute exposition de la peau.
Nettoyage des capacités et conteneurs	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.



2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES12PTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC16 - En utilisant la matière comme source de combustible, on peut s'attendre à une exposition limitée aux composés non brûlés

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.12b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation comme combustible (ou comme additifs de carburant) et comprend les activités associées à son transfert, à son utilisation, à l'entretien du matériel, et au traitement des déchets.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 30

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.001

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol



Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 3895

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

Cette substance est consommée pendant son utilisation et aucun déchet de la substance n'est produit.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Transferts en fûts/ par lots	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). (systèmes clos). Processus par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). (systèmes clos)	Manipuler la substance dans un système clos.
Trempage, immersion et déversement	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Nettoyage et maintenance des équipements	Vidanger et rincer le système avant première utilisation ou entretien des équipements.
Nettoyage des capacités et conteneurs	Vidanger et rincer le système avant première utilisation ou entretien des équipements.
Stockage	Stocker la substance dans un système clos.



2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES12CTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation comme carburant, Consommateur.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU21 - Ménages privés (=grand public=consommateurs)

Catégorie de produit

PC13 - Carburants / Combustibles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.12c.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Couvre l'utilisation de combustibles liquides par les consommateurs.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow=2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 3895

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

::

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.001

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.00001

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Les mesures de contrôle des émissions dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a pas de rejets directs dans le sol.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 3895

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m3 / j): 2000

**Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination**

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Pression de vapeur

3.089 kPa

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Sauf mention contraire, Couvre les quantités utilisées jusqu'à (g) : 37500; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :420.

Fréquence et la durée d'utilisation

Sauf mention contraire, Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :0.143; Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Sauf mention contraire, Veiller à une utilisation à température ambiante;

Veiller à une utilisation dans une pièce de 20 m³; Assurer une utilisation sous ventilation.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
------------------------	--

Remarques

Non applicable.



2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Ravitaillement en carburant des automobiles	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :37500; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.05;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Ravitaillement en carburant des scooters	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :37500; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide pour équipement de jardin - Utilisation	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :750; Couvre l'utilisation en extérieur; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :100; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :2;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC13 - Carburants / Combustibles. Liquide : Équipement de jardin - Ravitaillement en carburant	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :26; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :420; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :750; Couvre l'utilisation dans un garage '(34 m³) sous ventilation normale pouvant contenir une voiture ; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :34; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.03;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>
PC13 - Carburants / Combustibles. Huile pour lampe	<p>Conditions opératoires: Sauf mention contraire, Couvre les concentrations allant jusqu'à (en %) :100; Couvre les utilisations allant jusqu'à (jours/an) :52; Couvre un nombre d'utilisations allant jusqu'à (fois/jour d'utilisation) :1; Couvre les zones de contact avec la peau allant jusqu'à (en cm²) :210; Pour chaque utilisation, couvre les quantités allant jusqu'à (en g) :100; Couvre l'utilisation sous ventilation domestique normale; Couvre l'utilisation dans une pièce d'un volume de (en m³) :20; Pour chaque utilisation, Couvre l'exposition jusqu'à (heures/utilisation) :0.01;</p> <p>Mesures de gestion des risques: Aucune mesure spécifique de gestion des risques identifiée outre les conditions opérationnelles mentionnées.</p>

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1



L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition pour les consommateurs (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.

Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES13ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU8 - Production de produits chimiques en gros, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes fermés

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 7.13a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1500

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

::

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.0003

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol



Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 455000

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots. Processus par lots	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts en fûts/ par lots installation dédiée	Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements, et assurer une ventilation par extraction au niveau des ouvertures.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.	Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements, et assurer une ventilation par extraction au niveau des ouvertures.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Reprise des articles rejetés	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pastillage (systèmes clos)	Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements, et assurer une ventilation par extraction au niveau des ouvertures.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou



ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES13PTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Fluides fonctionnels, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC20 - Utilisation des fluides de transfert de chaleur ou de pression dans des applications dispersives mais en systèmes fermés

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC9a - Utilisation en intérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

ERC9b - Utilisation en extérieur largement dispersive de substances en systèmes clos

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 9.13b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation comme fluides fonctionnels, p. ex. huiles de câble, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements professionnels, y compris les opérations d'entretien et de transfert de matières annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 3

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.05

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.025

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.025

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol



Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) (kg/j) : 2660

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts en fûts/ par lots, installation non dédiée	Utiliser des pompes vide-fûts ou verser le contenu du conteneur avec précaution.
Transfert/déversement à partir des conteneurs	Utiliser des pompes vide-fûts ou verser le contenu du conteneur avec précaution.
Expositions générales (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes ouverts). Liquide au-dessus de 80°C	Manipuler la substance dans un système essentiellement fermé avec ventilation par extraction.
Remplissage/préparation des équipements à partir des fûts ou conteneurs.	Utiliser des pompes vide-fûts ou verser le contenu du conteneur avec précaution.
Reprise des articles rejetés	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Maintenance des équipements, installation non dédiée	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
--------------------------------	---

Remarques

Non applicable.



3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES15PTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Applications dans le cadre de constructions ou travaux routiers, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC7 - Pulvérisation industrielle

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC11 - Pulvérisation non industrielle

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8f - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.15.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Application de revêtements de surface et de liants dans les activités de construction et de travaux routiers, y compris le pavage, l'application manuelle de mastic et l'application de couverture et de membrane d'étanchéité.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 60

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.95

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.04

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol



Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) (kg/j) : 5748

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 78500

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts en fûts/ par lots. installation non dédiée	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). ou: Si des mesures techniques ne sont pas réalisables :. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Transferts en fûts/ par lots. installation dédiée	Veiller à ce que les transferts de matières soient sous confinement ou sous ventilation par extraction. ou: Si des mesures techniques ne sont pas réalisables :. Porter une protection respiratoire appropriée (conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur) et des gants (type EN374) en cas de possibilité de contacts réguliers avec la peau.
Laminage, brossage	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur.
Pulvérisation/brumisage par application mécanique	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Porter un masque respiratoire conforme à la norme EN140 avec filtre de type A ou supérieur.
Trempage, immersion et déversement	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur.
Nettoyage et maintenance des équipements	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Conserver les produits des vidanges dans un lieu de stockage hermétique en attendant leur élimination ou leur recyclage ultérieur.
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Remarques	
Non applicable.	

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.
La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) :. 93.3.



De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES17ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation en laboratoire, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC2 - Fabrication de mélanges

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

Non applicable.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation de la substance en laboratoire, y compris les transferts de matières et pendant le nettoyage de matériel.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

:

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1500

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.025

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.02

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3



Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 7020

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Activités de laboratoire, à petite échelle	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage. Laminage, brossage. Nettoyage des capacités et conteneurs	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
--------------------------------	---

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1

L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.

Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé



Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) :. 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES17PTOLUENE

Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Utilisation en laboratoire, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC10 - Application avec des rouleaux ou par brossage

PROC15 - Utilisation comme réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.17.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Utilisation de la substance en laboratoire, y compris les transferts de matières et pendant le nettoyage de matériel.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 3

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.5

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.5

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Les mesures de contrôle des émissions dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a pas de rejets directs dans le sol.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 280



Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales ou autres valeurs équivalentes.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Activités de laboratoire. à petite échelle	Aucune mesure spécifique identifiée.
Nettoyage. Laminage, brossage. Nettoyage des capacités et conteneurs	Assurer un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.

Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.



Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) :. 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES19ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Production et traitement de caoutchouc, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC6c - Usage industriel de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.20.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris le traitement du caoutchouc brut (non vulcanisé), la manipulation et le mélange d'additifs du caoutchouc, le calendrage, la vulcanisation, le refroidissement et la finition, ainsi que la maintenance.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1500

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

**Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

..
Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.002
Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.003
Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.0001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >80
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3
Tonnage maximal admissible du site (Msafe) sur la base d'un rejet après récupération totale par traitement des eaux usées (kg/j): 51440

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j): 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac transport avec prélèvement d'échantillon	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Polymérisation (en vrac et par batch) Processus continu avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Expositions générales (systèmes clos) Processus continu aucun prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac Processus continu avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage des polymères intermédiaires	Aucune mesure spécifique identifiée.
Additivation et stabilisation	Aucune mesure spécifique identifiée.
Mixages ou mélanges Processus par lots	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure). Port de gants appropriés conformes à la norme EN374.
Pastillage et tamisage de pastilles (systèmes ouverts)	Assurer un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).
Pastillage	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
transport avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Opérations de finition Processus par lots avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements	Vidanger ou éliminer la substance des équipements avant leur ouverture ou leur entretien.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Remarques	
Non applicable.	

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.
Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)



Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES23ITOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Traitement des polymères, Au niveau industriel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU3 - Production Industrielle (Tout)

SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (à l'exclusion des alliages)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC3 - Utilisation selon un procédé en lots en milieu confiné (synthèse ou formulation)

PROC4 - Utilisation selon un procédé en lots et autres procédés (synthèse) avec lesquels il y a des occasions d'exposition

PROC5 - Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC9 - Transfert d'une substance ou d'un mélange dans de petits conteneurs (ligne spécialisée dans le remplissage, y compris le pesage)

PROC13 - Traitement des articles par immersion et coulage

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans la production et dans des produits, qui ne sont pas intégrés aux articles

ERC6d - Usage industriel de régulateurs de process pour les procédés de polymérisation dans la production de résines, caoutchoucs, polymères

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 4.21a.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Traitement des polymères formulés, y compris les transferts de matières, la manipulation d'additifs (p. ex. pigments, stabilisants, charges, plastifiants, etc.), les activités de moulage, de réticulation et de formage, de réutilisation de matériaux, de stockage ainsi que les opérations de maintenance annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 1500

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 300

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10



Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.1

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.00001

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol

Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées du site ou les récupérer.

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >80

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels. Les boues doivent être incinérées, contenues ou récupérées.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) (kg/j) : 1923077

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit

État physique

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.



2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac, installation dédiée	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. ou: Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Pesage en vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pesage en vrac avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Pesage à petite échelle	Veiller à ce que les transferts de matières soient sous confinement ou sous ventilation par extraction.
Prémélange d'additifs (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Prémélange d'additifs (systèmes ouverts) avec prélèvement d'échantillon	Aucune mesure spécifique identifiée.
Prémélange d'additifs. Expositions générales (systèmes ouverts)	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Transferts de vrac. Transferts en fûts/ par lots	Veiller à ce que les transferts de matières soient sous confinement ou sous ventilation par extraction.
Transferts de vrac. Remplissage de fûts et de petits récipients	Veiller à ce que les transferts de matières soient sous confinement ou sous ventilation par extraction.
Calandrage (y compris par les mélangeurs Banbury)	Limiter la zone d'ouvertures aux dimensions des équipements. Minimiser l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements, et assurer une ventilation par extraction au niveau des ouvertures. Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Production d'articles par trempage et écoulement (ou versement)	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Extrusion et mélanges-maîtres	Aucune mesure spécifique identifiée.
Moulage d'articles par injection	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.

3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1
L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)



Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1.

Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).



TFGES23PTOLUENE
Version 1.1

1. Scénario d'exposition

Traitement des polymères, Au niveau professionnel.

Descripteur des usages

Secteur d'utilisation

SU22 - Usages professionnels: Domaine public (administration, éducation, loisirs, services, artisanat)

Catégorie de procédé

PROC1 - Utilisation en système fermé, aucune probabilité d'exposition

PROC2 - Utilisation selon un procédé en continu en milieu confiné avec des contrôles occasionnels de l'exposition

PROC6 - Opérations de calendrage

PROC8a - Transfert de substance ou mélange (chargement/déchargement) de/vers des cuves/des grands conteneurs dans les établissements non spécialisés

PROC8b - Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) de/dans des cuves/des grands conteneurs dans des établissements spécialisés

PROC14 - Production de mélanges ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC21 - Développement de faibles énergies lors de la manipulation de substances sous forme de métaux massifs ou liées à d'autres matières et/ou articles

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8a - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8c - Applications fortement dispersives pour l'intérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

ERC8d - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, d'auxiliaires de traitement en systèmes ouverts

ERC8f - Applications fortement dispersives pour l'extérieur, découlant de l'inclusion dans ou sur une matrice

Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement (SERC)

ESVOC SpERC 8.21b.v1.

Processus, tâches et activités couverts

Traitement de polymères formulés, y compris les transferts de matières, les activités de moulage et de formage, de réutilisation de matériaux ainsi les opérations de maintenance annexes.

2. Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques

2.1. Maîtrise de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du Produit

Hydrosolubilité: 0.573 g/l.

log Kow = 2.73.

Facilement biodégradable.

Pression de vapeur

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales.

Quantités utilisées

Tonnage annuel du site (en tonnes/an) : 3

Fréquence et la durée d'utilisation

Jours d'émission (jours/an) : 365

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque :

Facteur de dilution locale dans l'eau douce : 10

Facteur de dilution locale dans l'eau de mer : 100

Autres conditions opérationnelles d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

..

Fraction libérée dans l'air du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.98

Fraction libérée dans les eaux usées du procédé (rejet initial avant mesures de gestion des risques) : 0.01

Fraction libérée dans le sol du procédé (rejet initial avant mesure de gestion des risques) : 0.01

Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les écoulements, les émissions dans l'air et les rejets

**dans le sol**

Traiter les émissions atmosphériques pour assurer une efficacité d'épuration typique de (%) : >0

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans la masse d'eau) pour assurer l'efficacité d'épuration requise de (%) : 93.3

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les émissions à partir du site

Ne pas épandre de boues industrielles sur des sols naturels.

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration municipale :

Taux estimé de récupération de la substance dans les eaux usées par traitement des eaux usées domestiques (%) : 93.3

Tonnage maximal admissible du site (MSafe) (kg/j) : 5269

Débit de l'unité de traitement des eaux usées domestiques pris en charge (m³ / j) : 2000

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

La traçabilité et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales applicables.

Conditions et mesures relatives à la valorisation externe des déchets

La valorisation et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

2.2. Maîtrise de l'exposition - Travailleurs ou Consommateurs

Caractéristiques du Produit**État physique**

Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à température et pression normales

Concentration de la substance dans le produit

Couvre un pourcentage de la substance dans le produit inférieur ou égal à 100 % (sauf mention contraire).

Quantités utilisées

Non applicable.

Fréquence et la durée d'utilisation

Couvre les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures (sauf mention contraire)

Facteurs humains non influencés par la gestion des risques

non applicable

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition

Suppose une utilisation pas plus de 20°C au-dessus de la température ambiante, sauf mention contraire.

Suppose qu'un bon niveau d'hygiène du travail est respecté.

2.2a. Maîtrise de l'exposition des travailleurs

Scénarios participants	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
Transferts de vrac (systèmes clos)	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de vrac (systèmes clos) avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Aucune mesure spécifique identifiée.
Transferts de produits	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. ou: Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).
Moulage d'articles par injection	Limiter la zone d'ouvertures aux dimensions des équipements. Assurer une ventilation par extraction aux points où les émissions surviennent.
Réusinage des articles	Aucune mesure spécifique identifiée.
Maintenance des équipements	Vidanger le système avant l'ouverture ou l'entretien des équipements.
Stockage	Aucune mesure spécifique identifiée.
Stockage avec des expositions occasionnelles et contrôlées.	Veiller à ce que l'opération soit exécutée en extérieur. ou: Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 ou 5 renouvellements d'air par heure).

2.2b. Maîtrise de l'exposition des consommateurs

Catégorie(s) de produit	Conditions opérationnelles et mesures de gestion des risques
-------------------------	--

Remarques

Non applicable.



3. Evaluation de l'exposition et références

Santé

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, le degré d'exposition des ouvriers et le degré d'exposition humaine indirecte via l'environnement ne devraient pas dépasser les niveaux dérivés sans effet (DNEL) prévus et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. L'outil ECETOC d'évaluation des risques (TRA) a été utilisé afin d'évaluer le risque d'exposition sur le lieu de travail (sauf indication contraire): (ECETOC TRAv2)

Environnement

Lorsque les mesures de gestion des risques (MGR) et les conditions d'exploitation (OC) recommandées sont respectées, les degrés d'exposition ne devraient pas dépasser les concentrations prévisibles sans effet (PNEC) et les ratios de caractérisation des risques en résultant devraient être inférieures à 1. Le modèle EUSES a été utilisé: (EUSES 2.1.1).

4. Guide de conformité au scénario d'exposition à l'intention des Utilisateurs en Aval (DU)

Santé

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

Environnement

Assurez vous que les mesures de gestion des risques (RMMs) et conditions opératoires (OCs) sont conformes aux descriptions ou ont une efficacité équivalente.

La technologie de traitement des eaux usées appliquée sur le site assure une efficacité d'épuration de (%) : 93.3.

De plus amples détails sur les technologies de contrôle et de mise à l'échelle sont fournis dans la fiche de donnée SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).